



Mariage étranger en France

Par **PUCE2009**, le **08/05/2009** à **12:28**

Bonjour,rrnJe résume la situation dans laquelle mon fiancé (gabonais) et moi (belge)sommes.rnrnNous voudrions nous marier en Belgique (nous y habitons) mais pour se faire la commune (mairie) exige des documents pour mon copain qu'il nous est très difficile d'obtenir (certificat de célibat et acte de naissance) parce que plus personne au Gabon pour s'en occuper ... rnrnNous avons fourni ces documents via l'ambassade gabonaise en Belgique mais la commune les a refusé sous prétexte que ceux ci peuvent être faux ...rnrnUne connaissance m'informe qu'en France, les documents émis par l'ambassade ne posent aucun problème et nous conseille même de nous marier en France, pouvez vous me conseiller ?rnrnD'avance merci pour vos réponses !rnrnPuce2009.